

te catégorie, et auraient dû appeler les protestations des Etats neutres! Les petits Etats surtout auraient dû voir là, la consécration d'un principe mettant leur existence en danger!

Ah! si les Puissances le voulaient sincèrement cependant! Y a-t-il des difficultés internationales n'ayant d'autre solution que le recours aux armes? Nous ne le pensons pas, et le chapitre du Droit des Gens, traitant de la guerre, n'existerait plus que comme souvenir!

L'accord international devrait prévoir bien des questions qui ont déjà été posées mais qui n'ont pu être résolues pour des raisons qui ne sont pas à examiner ici et qui n'existeront plus au moment de la paix. Ce sont entre autres, la limitation rigoureusement contrôlée des armements, si l'on ne peut arriver à faire disparaître les armées permanentes. Donc plus de paix armée. Cette situation a coûté cher assez au monde dans le passé, pour que l'on ne profite d'une occasion unique qui est offerte, afin que les Puissances ne présentent plus ce spectacle ridicule, de s'armer à outrance tout en déclarant désirer la paix. Il suffirait de le vouloir sincèrement pour pouvoir changer le "Si vis pacem." Qu'un accord international réduise les armements aux nécessités intérieures, avec approbation et contrôle; qu'il organise une police internationale; qu'il détermine les moyens à adopter pour que les règles du Droit des Gens ne soient pas ouvertement méconnues en cas de conflit, etc.

Nous voudrions aussi voir disparaître les traités secrets et les traités à clauses secrètes. Les nations sont les parties contractantes et il est juste qu'elles sachent en quoi consistent les engagements pris par ceux qui traitent en leur nom. La bonne harmonie internationale ne pourrait que gagner par cette suppression qui serait la suppression de la défiance. Dans le même ordre d'idées nous voudrions la suppression des fonds secrets. Les nations qui paient ont le droit de connaître l'utilisation des fonds et les tiers même peuvent connaître cette utilisation sans inconvénient. Ce serait porter une grave atteinte à l'espionnage qui n'est pas indispensable à la vie internationale.

Les circonstances se prêtent mieux que jamais pour que l'on donne à ces questions une solution qui serait une garantie de paix future. Les Puissances qui hésiteraient à donner une adhésion franche et loyale pourraient voir leur intentions suspectées. En ce qui concerne les démocraties, leur acceptation ne fait aucun doute, toutes les mesures propres à conserver la paix seront accueillies avec ferveur, car c'est sur le peuple que tombent les souffrances de la guerre.

LA LIGUE DES NATIONS NE DOIT PAS ETRE CREEE, PUISQU'ELLE EXISTE. ELLE A SON LOCAL: LE PALAIS DE LA PAIX.